



Newsletter trimestrielle pour entreprises - Bruxelles

Cher coordinateur,

Récemment, les premières **statistiques fédérales** concernant **les déplacements domicile-travail** ont été publiées.

Cette consultation, effectuée aux environs de juin 2008, a probablement eu lieu dans votre entreprise. Dans ce rapport provisoire, il apparaît que la proportion de véhicules entre 2005 et 2008 a diminué. Le covoiturage lui aussi a diminué. Seulement 4% des personnes qui font la navette domicile-travail



roulent avec un passager (4,5% en 2005). Ces chiffres sont cohérents car, de 2005 à 2008, il y a eu moins de campagnes organisées pour la promotion du covoiturage. Nous avons aussi remarqué, sur notre site internet entièrement remodelé www.carpoolplaza.be, une augmentation du nombre de candidats covoitureurs après juin 2008. Nous attendions surtout de ce rapport des conclusions optimistes concernant le covoiturage. En réalité, seules 6,5% des entreprises prennent des mesures de réglementation pour organiser le covoiturage en leur sein. Si une

entreprise fait la promotion et organise le covoiturage, cela double directement le nombre de covoitureurs dans l'entreprise. Il y a donc encore beaucoup à faire. Un des moyens les plus efficaces pour promouvoir le covoiturage reste la garantie de retour, une mesure qui est prise à peine dans quelques entreprises. Lisez la suite pour en savoir plus...



Les " Midis-Mobilité " séduisent les entreprises

La centrale Bruxelloise de covoiturage Taxistop a connu l'année dernière une croissance sans pareille. Avec à son compteur entreprise un panel de plus de 100 sociétés inscrites, la centrale a en effet connu un succès remarquable et aide aujourd'hui près de 32.000 covoitureurs quotidiens à se déplacer vers ou à partir de Bruxelles.

L'obligation pour les entreprises sises en Région bruxelloise de présenter un plan de déplacement d'entreprise n'est pas étrangère à cette réussite. Aujourd'hui les sociétés sont en phase d'établir différentes actions afin de corroborer aux résultats acquis lors de leur enquête mobilité.



Journée de la mobilité

APour d'autres entreprises, on est encore aux stades des premiers balbutiements...c'est à ce stade-ci que le groupe mobilité bruxellois - sous l'étroite coordination de Bruxelles Mobilité - entre en jeu pour leur proposer son action "journée-mobilité".

L'accent de ces midis ou demi-journées est mis sur l'inter-modalité des transports. Pour se faire les différents acteurs mobilité de la Région Bruxelloise (STIB - SNCB - Taxistop/cambio - Pro-Vélo mais aussi De Lijn et TEC) sont de la partie et présentent leurs produits mobilité et les réponses qu'ils peuvent apporter en matière de problème d'accessibilité...

Un éventail de possibilités

Des stands d'info sont organisés... parfois même un question-réponse est organisé afin que les employés prennent connaissance de nos outils de manière ludique. Un des points forts de ces journées également est l'organisation d'un « tour guidé » des modes de transport disponibles à proximité de l'entreprise... Et que l'on ne s'y trompe pas ! Même si ceci est fort récréatif, il n'en est pas moins et fort utile pour certains qui n'avaient, à ce jour, pas connaissance que l'on pouvait circuler, par exemple en train, en Région Bruxelloise.... Un petit tour en métro, un petit tour en train, un vélo vous attend à la gare et hop en selle. Direction le siège de l'entreprise, on passe devant une station de « voitures partagées », on passe à proximité de parkings covoitureurs et retour à la case départ.... Et oui Bruxelles n'est pas seulement accessible en voiture.... Une panoplie d'autres possibilités s'offre à la vie des entreprises pour rendre leur accessibilité bien meilleure. Envie d'essayer ou de motiver

votre entreprise à entreprendre de telles actions ? Alors n'hésiter pas à prendre contact avec David Doumont à l'adresse e-mail dad@taxistop.be ou au 02/227.93.07.



Nouvelle offre

Calendriers avec des cartoons

Pour aiguillonner les employés, nous vous présentons des calendriers avec des cartoons. Ces calendriers ne sont pas seulement fonctionnel, mais égayent aussi les bureaux. Tout les mois un autre cartoon se présente. Les calendriers peuvent être adaptés avec les logos de votre entreprise. Pour € 150 vous recevez 150 calendriers.

Pour faire une commande, n'hésitez pas de contacter Taxistop.



Evident: l'avantage de la garantie de retour

Taxistop a examiné de près l'avantage de la garantie de retour !

Dans le rapport des statistiques fédérales, on peut lire ceci : "Il est à déplorer que les mesures concrètes qui peuvent le plus contribuer à une augmentation du nombre de covoitureurs ne sont pas souvent prises en compte. Cela concerne **la garantie de retour** pour les covoitureurs qui, à cause de circonstances imprévues, ne peuvent pas retourner chez eux avec les personnes initialement prévues". Comment se fait-il qu'il n'y ait pas plus d'entreprises qui proposent ce service ? Souvent, les coordinateurs de covoiturage ne sont pas au courant de cette mesure, et s'ils le sont, ils ont peur que cela leur coûte cher ou qu'il y ait des abus. Taxistop a réalisé une "enquête" auprès des entreprises qui proposent la garantie de retour et en sont arrivés à la constatation que celle-ci ne coûte presque rien !

Des chiffres rassurants

Un retour garanti peut être organisé de plusieurs manières : dans certains cas, le coordinateur de covoiturage recherche un autre collègue avec qui la personne peut covoiturer ; ou le demandeur de la garantie de retour peut utiliser un véhicule disponible dans l'entreprise. Dans certaines entreprises, on téléphone directement à une société de taxis. Un règlement doit préciser les règles d'obtention de la garantie de retour.

Sept entreprises nous ont donnés leurs résultats et nous en sommes venus aux conclusions suivantes:

- Les entreprises interrogées enregistrent en moyenne 14,5% de covoitureurs;
- Les employés renseignent qu'ils essayent d'abord de trouver une solution eux-mêmes, et qu'ensuite ils font appel à la garantie de retour;
- Trois des sept entreprises n'ont jamais eu recours à ce service;
- Une entreprise utilise le service «rarement»; une autre l'a utilisé 1 fois en trois ans; et enfin 1 troisième l'utilise quelques fois par an;
- Seule une entreprise qui compte 120 covoitureurs utilise le service 1 fois par mois;
- Le coût est minimal pour la plupart des entreprises. Celle qui, une fois par mois, doit offrir un trajet de retour, calcule en moyenne 50 € par trajet en taxi;
- Les contrôles sont à peine utiles. Si la garantie de retour est souvent utilisée par certaines personnes, c'est à celles-ci que les contrôles sont adressés.

Conclusion : La garantie de retour est une mesure très efficace et bon marché. Le service est surtout une mesure psychologique qui permet de convaincre beaucoup de navetteurs de covoiturer. Dans la pratique, il n'y a pas beaucoup d'utilisation de la garantie de retour car les employés trouvent

facilement une solution eux-mêmes.



© CARPOOLNEWS | Plaza.Brussels@carpool.be